PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE «B2 V (Essai), BR, BC, H0 « > INITIAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaitre la norme NF C 18 – 510 pour se prémunir contre le risque électrique lors des opérations d'ordre électrique
- Appliquer les règles et procédures afin d'éviter les accidents d'origine électrique de construction des ouvrages, de réalisation des installations, de leur exploitation ou démantèlement

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE :

Moyens

- Support de cours
- Vidéo-projection
- Livret et Memento

Méthodes

- Apports théoriques, échanges illustrés par les supports : diapositives, films, livret
- Mise en œuvre en situation réelle, modules spécifiques et pratiques adaptés aux taches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Modalités

- En présentiel ou à distance

- **Personne en situation de handicap**

Le client informe le prestataire de la présence de personne en situation de handicap au moins 15 jours avant le début de la formation ; ceci afin de vérifier notre capacité d'accueil, selon le type de handicap. Le cas échéant, il sera convenu de solutions afin d'orienter le client vers des organismes dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

DELAI D'ACCES :

15 jours, selon le dispositif choisi

DURÉE :

21.00 heures (3.00 jours)

PROGRAMME

- MODULE 1 : TRONC COMMUN

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...)
- Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

- B2(V) ESSAI

- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Rôles du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identification des différents niveaux d'habilitation et des limites susceptibles d'être rencontrées.
- Prescriptions d'exécution des travaux.
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai)
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.

PRÉREQUIS :

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les installations ou les équipements électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

TITRE ET QUALITÉ DU FORMATEUR :

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.

FORMALISATION DE LA FORMATION : attestation

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE « B2V (Essai), BR, BC, H0 » > INITIALE

PROGRAMME

- BR

- Différentes Interventions BT Générales
- Différentes interventions BT générales. Limites de l'habilitation.
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
- Documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
  Opérations de consignation.
  Opérations de dépannage.
  Opérations de mesurages et d'essais.
  Opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
  Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

- BC

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une consignation.
- Opérations de consignation sur différents types de matériels.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Procédures de consignation

PUBLIC CONCERNÉ :

B2(V) : Chargé de travaux : Personnel responsable de l'organisation et de la surveillance d'opérations, quel que soit le nombre d'exécutants placés sous ses ordres.
B2(V) Essai : Chargé de travaux et d'essais : Personnel ayant la charge d'organiser et de réaliser des essais de réception d'un ouvrage ou d'une installation.
BR : Chargé d'intervention générale : Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de connexion et de déconnexion en présence de tension. Personnel qui a une capacité d'analyse et la connaissance suffisante du fonctionnement de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.
BC : Chargé de consignation : Personnel chargé d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la consignation électrique sur demande du chef d'établissement, du chargé d'exploitation électrique ou de la personne autorisant l'accès. Personnel qui peut accéder à l'ouvrage ou à l'installation électrique pour réaliser les opérations de consignation ou de mise hors tension.
H0(V) Exécutant : Exécutant d'opération non électrique : personnel qui peut accéder sans surveillance à un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens ou réaliser des travaux d'ordre non électrique sous la conduite d'un chargé de chantier habilité ou d'un chargé de travaux dans un environnement électrique.
H0(V) Chargé de Chantier : Personnel responsable de l'organisation et de la surveillance d'opérations d'ordre non électriques, quel que soit le nombre d'exécutants placés sous ses ordres.

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE « B2V (Essai), BR, BC, H0 » > INITIAL

PROGRAMME

- H0(V) EXÉCUTANT

- Acteurs concernés par les travaux.
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.…)
  Zone de travail définie.
  Application des prescriptions.
  Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

- H0(V) CHARGÉ DE CHANTIER

- Acteurs concernés par les travaux.
- Documents utilisés lors des travaux
  Utilisation des documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
  Identification des acteurs concernés.
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.)
  Application des prescriptions de cette habilitation.
  Zone de Travail.
  Application des instructions de sécurité.
  Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
  Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Evaluation

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM
- Pratiques sur matériel ou maquette pédagogique permettant la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur – Avis du formateur sur Grille d'observation